dans son caractère pratique et dans l'acceptation générale de ses dispositions par les pays des six continents. Nous croyons que le rapport peut être très précieux pour la conduite des négociations et la formulation de la politique nationale, qui ont pour objectif ultime de rétrécir l'écart de niveau de vie entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Je tiens à souligner à l'Assemblée ici réunie l'optique réaliste de ce document, et son insistance sur des mesures concrètes.

Conclusion

Monsieur le Président, je viens de tracer les grandes lignes de la position du Gouvernement du Canada sur les principales questions dont la présente Session sera saisie. Je voudrais insister de nouveau sur la nécessité d'accomplir des progrès réels et non illusoires, de formuler des plans et d'entreprendre des négociations plutôt que de se perdre en débats stériles. Nous avons la ferme intention de jouer un rôle positif, de mettre à profit nos ressources et notre influence dans le cadre des efforts visant à apporter des améliorations au système économique international et à réduire, ce faisant, l'écart entre nations riches et nations pauvres. Nous espérons que la présente Session constituera une étape importante vers la réalisation de cet objectif.